Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2001)
Heft: 4

Artikel: Valorisation des sous-produits forestiers à Baulmes
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-643182

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Valorisation des sous-produits forestiers à Baulmes

Partenaire de l'Association Label *Cité de l'énergie*, Baulmes* (VD) exploite depuis plus de 3 ans une centrale automatique de chauffage à bois qui donne entière satisfaction à ses utilisateurs. Roland Perusset, syndic, dresse l'état de la situation.

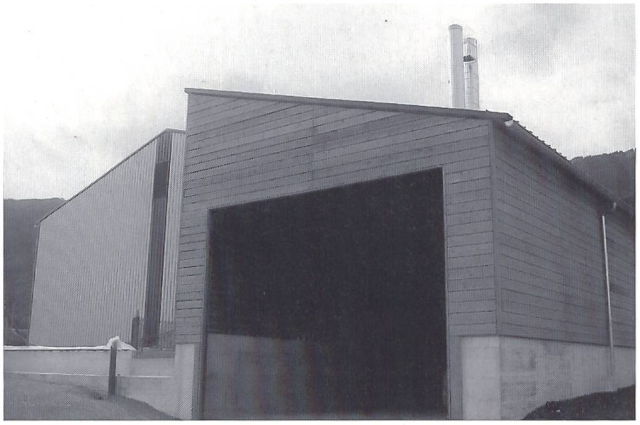

La société anonyme BAULMESCAD qui exploite le chauffage est entièrement indépendante de la commune bien que cette dernière détienne la majorité du capital social. Cette formule a fait ses preuves et favorise une transparence des coûts d'exploitation.
La société BAULMESCAD utilisait pour la moitié de sa consommation énergétique, du bois recyclé fourni gratuitement. Cette source de matière première, comportant une récolte et un tri encore aléatoires, ne présentait pas les qualités nécessaires au respect des normes en matière de pollution pour les émissions de fumées. BAULMESCAD devait donc s'équiper de filtres plus puissants impliquant un investissement considérable. Pour cette raison, la société s'est résolument tournée vers l'utilisation de bois exclusivement forestier dès la fin de l'année dernière, évitant ainsi une installation coûteuse d'épuration des émanations de la centrale.
Ce choix a eu des conséquences sur l'augmentation des coûts d'exploitation du système, mais permet également, grâce à la mise sur pied d'une filière du bois énergie dans la région, une valorisation intéressante des sous-produits forestiers.
La production de bois, énergie des forêts de la commune de Baulmes, entre dans le tiers de la consommation annuelle de bois de la société BAULMESCAD, soit environ 1000m³.
Le réseau de chauffage à distance, long de 1,5 km environ, compte 67 raccordements. Soit 5 bâtiments communaux et privés pour une puissance de service de 2000 KW. Le taux de pénétration, encore en évolution, est plus important que les prévisions.
Les clients raccordés émettent un écho favorable vis-à-vis du système quant au confort d'utilisation et à l'économie engendrée, ceci en relation avec l'augmentation, ces derniers mois, de facteurs énergétiques comme le mazout.

* La commune de Baulmes est membre du Club des Villes depuis 1996 ce qui lui a permis de bénéficier de conseils dans les domaines des bâtiments et de la mobilité. M. Perusset est membre de la commission Energie de l'Association pour le développement du Nord vaudois qui organise le 21.9.01 une rencontre sur le thème de l'éclairage public (voir page 12)..

SuisseEnergie pour...

SuisseEnergie pour les communes fait suite au programme *L'énergie dans la cité* d'Energie 2000 et a pour base le développement et les expériences réalisées durant la dernière décennie. Placé au cœur de ce programme, le label *Cité de l'énergie* permet d'offrir aux communes un système de management de la politique énergétique orienté vers la pratique.

Comment est organisé le programme au plan national?

L'organisation s'appuie sur un programme stratégique au niveau national avec trois régions linguistiques, la Suisse allemande, la Suisse romande et la Suisse italienne. Le mandat a été confié à la Communauté de travail SuisseEnergie pour les communes.
À la direction opérationnelle du programme, on trouve un responsable de chacune des régions linguistiques ainsi que le responsable du produit phare le label *Cité de l'énergie*. Un groupe de pilotage stratégique accompagne le projet, il est formé de représentants du mandant (OFEN), des communes (Association Label *Cité de l'énergie*), des cantons et de l'Office du développement territorial (développement durable).

... et au plan régional?

Le suivi des mesures et la coordination du travail dans les communes sont traités par des directions régionales. Il y a cinq directions, trois en Suisse allemande, une en Suisse romande et une au Tessin. Les responsabilités sont régionales même si les lignes directrices sont communes. La collaboration avec les Conférences régionales des délégués à l'énergie est renforcée afin d'utiliser de manière optimale les synergies.

Quel est le public-cible?

Le programme s'adresse en premier lieu aux Autorités et à l'administration des 3'000 communes suisses qui sont de plus en plus concernées par les défis liés à la politique énergétique et environnementale. La tendance générale de l'accroissement d'un marché orienté vers le rendement, la préparation à la libéralisation du marché de l'électricité et la loi sur le CO_2 offrent pour les communes de nouvelles chances et de nouveaux risques.

Que demande-t-on aux communes?

Le programme est actif dans le domaine des mesures volontaires et cherche à établir avec les communes un partenariat lié à certaines conditions. Par exemple, une commune qui s'engage dans le processus de labellisation doit adhérer à l'Association Label *Cité de l'énergie*. En échange, une commune membre reçoit des prestations de service.

Quelles sont ces prestations de service?

Pour accompagner le processus du Label, SuisseEnergie pour les communes offre cinq prestations de service: accompagnement par des conseillers en processus, produits, échanges d'expériences et manifestations, actions publicitaires ainsi que contribution financière.

Qui sont les conseillers en processus?

Ce sont les personnes les plus importantes pour l'accompagnement des communes. L'amélioration de la politique énergétique est une démarche progressive. La commune candidate au label n'a pas d'emblée pris en compte toutes les mesures possibles et ne connaît pas toujours la situation présente. Les communes sont épaulées et font l'objet d'un accompa-